



Les financements alternatifs au documentaire

Fonds privés, bourses, associations et fondations en Europe

Edition 2009

Les financements alternatifs au documentaire

A l'instar de nombreux secteurs, les budgets dans la production audiovisuelle, et notamment dans la production de documentaires, augmentent d'année. Trouver des financements complémentaires devient l'une des priorités des sociétés de productions.

Pour leur venir en aide, outre les fonds de soutien gérés directement par les organismes publics, certaines fondations proposent des soutiens à la réalisation de projets audiovisuels. Elles sont souvent liées à des festivals internationaux connus pour leur engagement dans la diffusion culturelle.

Ce guide – non exhaustif- a pour ambition de lister les plus importantes d'entre elles. Il liste les festivals, les fondations et associations et également les financements plus alternatifs.

Vue d'ensemble

Les fonds et bourses des festivals

World Cinema Fund – Festival International du Film de Berlin	5
Fond d'aide au développement de scénario – Festival du Film d'Amiens	6
FIDLab – Festival International du Documentaire de Marseille	6/7
CNRS Images – Festival International de Jean Rouch	7
Balkan Fund – Festival International du Film de Thessalonique	8
Fonds Hubert Bals – Festival International du Film de Rotterdam	9
Fonds Jan Vrijman - IDFA	10
Fonds du Festival de Goteborg	11
Visions Sud Est – Festival de Nyon et de Fribourg	12
Open Doors – Festival de Locarno	13

Les fondations et associations

Les fonds généralistes

Fonds Henri Storck (Belgique)	14
Association Cinémas 93 (France)	15
Bourses de la SCAM (France)	15/16
Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud (France)	16/17
Fonds du GREC (France)	17/18
BritDoc Foundation (Grande-Bretagne)	18
Fondation Costopoulos (Grèce)	19
Fondation Européenne de la Culture (Pays-Bas)	20
Fondation Mayer (Suisse)	21
Société Suisse des Auteurs (Suisse)	21

Les fonds pour jeunes talents

Fondation Robert Bosch (Allemagne)	22
Fondation Lagardère (France)	23
Fondation Barrière (France)	23/24
Fondation Bleustein-Blanchet (France)	24

Les fonds spécifiques à un genre

Fondation CNRS Image (France)	25
Maison du Film Court (France)	25

Les financements alternatifs

Kontakt (Autriche)	26
Triodos Bank (Belgique)	27
IFCIC (France)	28
Touscoprod (France)	29
Creative Advantage Fund (Grande-Bretagne)	30
Alternative Bank (Suisse)	31

Vue par pays

Allemagne

World Cinema Fund – Berlinale	5
Fondation Robert Bosch	22

Autriche

Kontakt	26
---------	----

Belgique

Fonds Henri Storck	14
Triodos Bank	27

France

Fonds d'aide au développement de scénario – Festival d'Amiens	6
FIDLab – Festival International du Documentaire de Marseille	6/7
CNRS Images – Festival International de Jean Rouch	7
Association Cinéma 93	15
Bouses de la SCAM	15/16
Fonds francophone de production du Sud	16/17
Fonds du GREC	17/18
Fondation Lagardère	23
Fondation Barrière	23/24
Fondation Bleustein-Blanchet	24
Fondation CNRS Images	25
Maison du Film Court	28
IFCIC	29
Touscoprod	

Grande-Bretagne

BritDoc Fondation	18
Creative Advantage Fund	30

Grèce

Balkan Fund – Festival International du Film d Thessalonique	8
Fondation Costopoulos	19

Pays-Bas

Fonds Hubert Bals – Festival International d' Amsterdam	9
Fonds Jan Vrijman - IDFA	10
Fondation Européenne de la Culture	20

Suède

Fonds du Festival de Göteborg	11
-------------------------------	----

Suisse

Visions Sud-Est – Festival de Nyons et de Fribourg	12
Open Doors – Festival de Locarno	13
Fondation Mayers	21
Société Suisse des Auteurs	21
Alternative Bank	31

Les Fonds des Festivals

De nombreux festivals offrent, en parallèle de leur compétition, des bourses ou fonds destinés à soutenir la production cinématographique.

ALLEMAGNE

World Cinema Fund – Festival international du film de Berlin

60^{ème} Festival international du film de Berlin du 11 au 21 février 2010, Berlin (DE).

Le Festival international du film de Berlin est l'un des plus importants festivals de films au monde.

Le World Cinema Fund, lancé en 2004 dans ce cadre, soutient la production et la distribution des longs métrages de fiction et des longs-métrages documentaires en provenance d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie centrale et du Proche et Moyen Orient.

Critères

Pour la production :

- Le projet doit véhiculer une forte identité culturelle
- La société de production et le producteur doivent être établis dans les pays mentionnés. Il est possible pour une société allemande de déposer un projet à condition qu'elle travaille avec un producteur provenant de ces pays

Pour la distribution :

- Le film doit être produit par une société établie dans les pays appartenant à l'aire géographique indiquée
- Le film doit être distribué en Allemagne pour pouvoir recevoir l'aide quelle que soit la nationalité du distributeur

Montant de l'aide

Pour la production, le montant maximum par projet est de 100.000 €.

Pour la distribution, le montant maximum par projet est de 15.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Fonds de production : 2 dates de dépôt par an, en mars et en août.

La prochaine date est le 3 août 2009.

Fonds de distribution : 6 dates de dépôt par an, en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Les prochaines dates sont : 25 juin, 27 août, 29 octobre et 17 décembre.

Contact

World Cinema Fund - Christine Paul - Potsdamer Str. 5 - 10785 Berlin

Tel + 49 30 25 92 0516 – E-mail paul@berlinale.de

Web www.berlinale.de

FRANCE

Fonds d'aide au développement du scénario - Festival international du film d'Amiens

29^{ème} Festival international du film d'Amiens du 13 au 22 novembre 2009, Amiens (FR)

Ce festival a pour objectif de contribuer à l'expression de l'identité d'un peuple, d'une minorité ethnique ou d'une culture. Le Fonds d'aide au développement du scénario a été créé dans ce cadre en 1996. Dans le cadre de ce festival, un fonds d'aide pour le développement de scénarios pour le long métrage de fiction et de documentaire a été mis en place.

Critères

- Seuls les réalisateurs et leurs producteurs sont éligibles.
- Sont concernés : les pays d'Afrique, de la zone Caraïbe, de l'Océan indien, d'Amérique latine, d'Asie, du Proche et du Moyen Orient, d'Europe centrale et orientale et la France à condition que la thématique du projet soit liée aux problèmes de l'intégration et de l'insertion dans la société française.

Montant de l'aide

4 bourses de 10.000 € et une bourse de 7.600 € sont attribuées chaque année pour le développement de scénarios.

Date limite de dépôt du dossier

Pour la session 2009, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 15 juillet.

Contact

Festival International du Film d'Amiens - Place Léon Gontier - 80000 Amiens

Tel +33 3 22 71 35 70

Web www.filmfestamiens.org

FIDLab - Festival International du Documentaire de Marseille

20^{ème} Festival International du Documentaire du 8 au 13 juillet 2009, Marseille (FR)

Le FID est un festival centré sur le documentaire dont l'objectif est de promouvoir le cinéma auprès des diffuseurs, du public et des médias. Il s'est ouvert récemment à la fiction.

Créé en 2009, le FIDLab est une plateforme professionnelle de production destinée à accompagner durant 2 jours, en amont de leur production, les films présélectionnés. Le FIDLab prévoit également la dotation d'un prix.

Critères

- Tout projet de film, fiction ou documentaire
- Projets en provenance du monde entier
- Ouvert à tout stade de la production : écriture, développement, postproduction, à toutes durées, tout format.
- Projet déposé par un producteur qui peut être le réalisateur lui-même.

Montant de l'aide

Le montant attribué se fait au cas par cas. A l'horizon 2013, le FID souhaite renforcer le FIDLab d'un fonds d'aide capable de soutenir 10 films par an.

Date limite de dépôt du dossier

Les inscriptions au FIDLab sont closes depuis le 15 février 2009. Les prochaines inscriptions se clôtureront en février 2010 (à confirmer).

Contact

FIDLab - Fabienne Moris – 14, allée Léon Gambetta - 13001 Marseille
Tel +33 4 95 04 44 95 – E-mail fabienmoris@fidmarseille.org
Web www.fidmarseille.org

CNRS Images - Festival international de Jean Rouch

28^{ème} Festival international de Jean Rouch du 14 mars au 22 mars 2009, Paris (FR).

Cette manifestation internationale, créée par le cinéaste et ethnographe Jean Rouch en 1982, est organisée par le comité ethnographique du film et le CNRS Images.

Dans ce cadre, le CNRS Images apporte des aides de plusieurs natures :

- Conseil
- Cession d'images d'archive
- Apport en industrie
- Apport en numéraire

Critères

- Le soutien est accordé pour la réalisation d'un premier film documentaire de création anthropologique.
- Une attention particulière est portée aux films issus des écoles de cinéma

Montant de l'aide

Le montant de l'aide varie chaque année et se fait au cas par cas.

Contact

Comité du film ethnographique, Musée de l'homme - 16, place du Trocadéro - 75116 Paris
Tel +33 1 45 07 53 04 – E-mail cfe@mnhn.fr
Web www.comite-film-ethno.net

GRÈCE

Balkan Fund - Festival international du film de Thessalonique

50^{ème} Festival international de Thessalonique du 13 au 22 novembre 2009, Thessalonique (GR).

Ce festival est l'un des plus importants de Grèce et propose une sélection d'environ 280 films d'auteurs internationaux.

Dans le cadre de ce festival, le Balkan Fund, créé en 2003, aura lieu du 14 au 16 novembre 2009.

Ce fonds propose une aide à l'écriture et au développement de scénario dans la zone géographique du sud est de l'Europe (Bulgarie, Croatie, Chypre, Grèce, Roumanie, Serbie, Slovénie et Turquie).

Critères

- La production et le développement doivent avoir un lien avec les pays cités ci-dessus.
- Le projet doit être lié à l'histoire de l'un de ces pays. Il doit contribuer au développement des films locaux.
- Le Balkan Fund soutient uniquement les projets comprenant un plan complet de développement et de production.

Montant de l'aide

Le montant maximum accordé pour le développement de script est de 10.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

En 2009, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 11 septembre 2009.

Contact

Balkan Fund - Lucia Rikaki - 10, Aristothelous square - 54623 Thessalonique

Tel +30 2310 378 400 - E-mail info@filmfestival.gr

Web www.filmfestival.gr

Fonds Hubert Bals - Festival international du film de Rotterdam

39^{ème} Festival international du film de Rotterdam du 27 janvier au 7 février 2010, Rotterdam (NL).

Le festival de Rotterdam, consacré aux films indépendants venus du monde entier, est un lieu où cohabitent un festival, une plateforme de coproduction et le Fonds Hubert Bals.

Créé en 1988, le Fonds apporte un financement à des films de producteurs indépendants venant d'Asie, de l'Europe Centrale et de l'Est, d'Afrique et d'Amérique latine.

Critères

- Le réalisateur doit être citoyen et résident d'un des pays cités
- Les critères de choix sont artistiques
- Le projet doit contribuer au développement local de l'industrie du film
- Le fonds ne concerne que le long métrage documentaire

Montant de l'aide

Le montant maximum pour le développement est de 10.000 €.

Le montant maximum pour la production numérique est de 100.000 €.

Le montant maximum pour la post production est de 30.000 €.

Le montant maximum pour la distribution est de 15.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 1er mars pour la première session et jusqu'au 1er août pour la seconde.

Contact

Festival de Rotterdam – Karel Doormanstraat 278b - 3012 GP Rotterdam

Tel +31 10 890 90 90 – E-mail tiger@filmfestivalrotterdam.com

Web www.filmfestivalrotterdam.com

Fonds Jan Vrijman – International Documentary Film Festival d'Amsterdam.

22ème International Documentary Film Festival d'Amsterdam du 19 au 29 novembre 2009, Amsterdam (NL).

L'IDFA a été fondé en 1988 dans le but de stimuler le film documentaire sur un plan national et international.

Le fonds Jan Vrijman, créé en 1998, soutient les films des producteurs des pays en voie de développement.

Critères

- Il n'y a pas de critères rigides, les projets sont jugés sur leur qualité.
- Le réalisateur doit obligatoirement être citoyen et résident d'un des pays cités par les organisateurs

Montant de l'aide

Pour l'aide au développement de scénario, le montant maximum est de 4.000 €.
Pour la production et post production, le montant maximum de l'aide est 15.000 €.
Pour d'autres activités (distribution, promotion, organisation de workshop...), le montant maximum de l'aide est de 15.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être déposés les 1^{er} février et 1^{er} juin 2010 (à confirmer) pour l'édition 2010.

Contact

IDFA - Kleine-Gartmanplantsoen 10 - 1017 RR Amsterdam
Tel +31 20 63 85 388 – E-mail janvrijmanfund@idfa.nl - Web www.idfa.nl

Fonds du Festival de Göteborg - Festival du Film de Göteborg

33ème Festival du film de Göteborg du 29 janvier au 8 février 2010, Göteborg (SE).

Le Festival du film de Göteborg est l'un des plus grands festivals de film des pays nordiques et reçoit chaque année près de 450 films de longs et courts métrages venant de 70 pays différents.

Dans le cadre de ce festival, le Göteborg International Festival Fund, GIFF, a été mis en place en 1998, dans le but d'aider les réalisateurs des pays en voie de développement à réaliser leurs projets.

Critères

- Le critère principal est la qualité du film
- Le fonds est attribué au stade du développement et de la post production.
- Le fonds soutient seulement les films et les réalisateurs issus de pays en voie de développement
- Le film doit contribuer au développement local de l'industrie cinématographique

Montant de l'aide

Pour le développement, le montant maximum de l'aide est de 100.000 couronnes suédoises soit environ 9.230 €.

Pour la post production, le montant maximum est de 400.000 couronnes suédoises soit environ 36.920 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 1^{er} octobre 2009 pour le développement.
Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 1^{er} mars 2010 pour la post production.

Contact

Festival du Film de Göteborg - Camilla Larsson - Olof Palmes Plats - 413 04 Göteborg

Tel + 46 313 39 30 00 – E-mail filmfund@filmfestival.org

Web www.filmfestival.org

SUISSE

Visions Sud Est - Festival de Nyon (Visions du Réel) et Fribourg (FIFF)

Festival international de cinéma « Visions du Réel », Avril 2010 (à confirmer), Nyon (CH)

Festival international de films de Fribourg du 13 au 20 mars 2010, Fribourg (CH)

Le fonds suisse Visions Sud Est est une initiative de la Fondation Trigon Film et du Festival international de films de Fribourg, avec la collaboration de Visions du Réel (Nyon). Visions Sud Est est financé par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (Berne). Né en 2005, il est doté d'environ 500.000 dollars par an.

Il soutient des productions cinématographiques en provenance d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est, améliore leur visibilité dans le monde entier et garantit leur diffusion en Suisse.

En contrepartie du soutien, les producteurs doivent céder les droits de distribution en Suisse à la société Trigon Film.

Critères

- Les documentaire et à la fiction long-métrage d'une durée minimale de 70 minutes.
- Les projets doivent être proposés exclusivement par des sociétés de production de pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et de l'Est européen non membre de l'Union Européenne et opérant régulièrement dans ces pays. La partie essentielle de chaque projet doit être tournée dans ces pays et, sauf cas exceptionnel, dans la langue locale ou régionale.

Montant de l'aide

Le soutien intervient au stade de la production et de la finition.

Pour la production, le montant maximum de 20.000 francs suisses soit environ 13.236 €.

Pour la postproduction, le montant maximum de 10.000 francs suisses soit environ 6.618 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les sélections ont lieu deux fois par an. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 30 octobre 2009 et jusqu'à mai 2010 (à confirmer).

Contact

Visions Sud Est - Walter Ruggle - Limmatauweg 9 - 5408 Ennetbaden

Tel+ 41 56 426 15 33 – E-mail info@visionsssudest.ch

Web www.visionsssudest.ch

Open Doors - Festival de Locarno

62^{ème} Festival de Locarno, du 5 au 15 août 2009, Locarno (CH)

Ce Festival de film d'auteurs indépendants de réputation internationale se déroule à Locarno, dans le canton du Tessin.

Open Doors est une manifestation financée par le Ministère des Affaires Etrangères suisse. Chaque année une zone géographique particulière est choisie et des auteurs de cette zone sont invités pour rencontrer des producteurs et décideurs européens.

Critère

Cette année, le festival cible les producteurs venant d'Asie (Chine, Hong Kong, Taïwan) proposant des projets au stade du développement et de la production.

Montant de l'aide

2 bourses au développement et à la production de 50.000 francs suisses, soit environ 33.090 €, sont offertes par la Direction du Développement et de la Coopération (Ministère des Affaires Etrangères/DDC) sont attribuées à l'issue de la manifestation.

1 bourse de 10.000 € du Fonds Sud Cinéma du Ministère des Affaires Etrangères français est attribuée par le CNC pour un long métrage en développement.

Date limite de dépôt du dossier

Les inscriptions sont closes pour 2009. Les dossiers peuvent être déposés jusqu'en mars 2010 (à confirmer) pour l'édition suivante.

Contact

Open Doors - Vincenzo Bugno - Via Ciseri, 23 - 6601 Locarno

Tel + 41 91 756 21 21 – E-mail cbergonzi@worldcom.ch

Web www.pardo.ch

Les fondations et associations

Les associations et fondations, en plus de leurs soutiens matériels, offrent de plus en plus souvent des aides financières aux projets qu'elles retiennent. Les fonds varient en fonction de la mission de l'association mais également de leur budget.

Fonds généralistes

BELGIQUE

Le fonds Henri Storck

Le fonds Henri Storck est une association loi 1901 dont l'objectif est de conserver et gérer le patrimoine cinématographique d'Henri Storck et d'autres cinéastes qui lui étaient proches.

Il organise tous les deux ans un panorama de la production nationale accompagné d'une compétition et de la remise de prix aux trois meilleurs documentaires tournés durant les deux dernières années.

Le prix Henri Storck est destiné à récompenser un film documentaire faisant connaître ou découvrir un aspect de la réalité, d'une manière forte et originale.

Critères

- Aucun thème n'est exclu.
- Les films de pure fiction sont écartés, mais le recours à la mise en scène pour l'évocation de situations réelles n'est pas un motif d'exclusion
- Aucune limite n'est imposée à la durée de l'œuvre
- Tous les supports image et son sont admis
- Les œuvres doivent être achevées au cours des deux dernières années

Le Prix est attribué par un jury international de documentaristes renommés.

Montant de l'aide

Le montant du prix s'élève à 3.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être déposés à tout moment de l'année.

Contact

Fonds Henri Storck - 9f, avenue des Arts - 1000 Bruxelles

Tel + 32 2 219.63.33 – E-mail info@fondshenristorck.be

Web www.fondshenristorck.be

FRANCE

Association Cinémas 93

L'association, basée en Seine-Saint-Denis, a ouvert ses portes en octobre 2005.

Elle a pour objectifs de :

- Soutenir, à l'étape de la postproduction, les courts métrages qui présentent un intérêt artistique quel que soit leur genre (fiction, documentaire expérimental, essai, animation, ...) et support
- Soutenir la diffusion et la promotion dans le département de la Seine-Saint-Denis des films bénéficiant de cette aide
- Soutenir les auteurs de l'écriture ou du développement à la production du projet

Critères

- Les aides ne concernent que les films documentaires inférieur à 52min au stade de la post –production. L'aide est attribuée après le visionnage du film par un jury
- Aucune contrainte de territoire, qu'elle soit liée au lieu de tournage ou à la résidence de la société de production, n'est imposée

Montant de l'aide

Le montant maximum par projet est de 25.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être déposés à tout moment.

Contact

Association Cinéma 93 - Pierre Da Silva - 87, bis rue de Paris - 93100 Montreuil

Tel + 33 1 48 10 21 25 – E-mail pierredasilva@cinemas93.org

Web www.cinemas93.org

Les bourses de la Société Civile des Auteurs Multimédia (SCAM)

La SCAM rassemble les réalisateurs, auteurs, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Elle attribue :

La bourse "Brouillon d'un rêve" d'aide à l'écriture filmique :

Critère

Elle s'adresse aux auteurs de documentaire (télévision ou cinéma). Les projets sont sélectionnés sur base de leurs qualités artistiques.

Montant de l'aide

Le montant maximum est de 6.000 € non cumulable avec l'aide à l'écriture du CNC.

Date limite de dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être déposés tout au long de l'année.

La bourse pour les œuvres institutionnelles :**Critères**

Elle concerne les auteurs d'œuvres documentaires originales, sponsorisées ou commanditées, ayant pour objectif d'expliquer l'entreprise ou les institutions.

Montant de l'aide

Le montant maximum par projet est de 4.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

En 2009, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 30 novembre.

La bourse pour les œuvres sonores :**Critères**

Elle est destinée aux auteurs d'œuvres radiophoniques à caractère documentaire.

Montant de l'aide

4 bourses d'un montant de 6.000 € maximum.

Date limite de dépôt du dossier

En 2009, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 15 septembre.

La bourse Pierre Schaeffer :**Critères**

Le projet doit impliquer l'usage de nouvelles technologies et être parrainé par une université ou une école.

Montant de l'aide

Une dotation de 3.000 € est attribuée.

Date limite de dépôt du dossier

En 2009, les dossiers peuvent être déposés jusqu'à fin octobre 2009.

Contact

SCAM - Jean-Pierre Mast - 5, avenue Vélasquez - 75008 Paris

Tel : 01 56 69 58 40 – E-Mail : jean-pierre.mast@scam.fr - Web www.scam.fr

Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud

Créé en 1988, le fonds est placé sous la responsabilité de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Conseil international des radios et des télévisions d'expression française.

Il a pour objectif de conserver la qualité de la création cinématographique et audiovisuelle du sud. Il s'adresse aux pays du sud membre de la francophonie et soutien les projets à tous stades, du développement à la distribution.

Critères

- Les inscriptions sont ouvertes aux œuvres unitaires et séries pour lesquels 40 % au moins du budget prévisionnel ont déjà été recueillis
- Pour les œuvres uniques, il doit s'agir de fictions, documentaires et animation en long, moyen ou court métrage
- Les demandes doivent être présentées par une société de production exerçant dans un pays francophone
- Le projet doit être réalisé ou coréalisé par un ou plusieurs ressortissants d'un pays francophone du sud

Montant de l'aide

Le fonds est doté d'environ 2 millions d'€ par an tout genre confondu.

Pour le documentaire :

Le montant maximum de l'aide au développement est de 8.000 €.

Le montant maximum de l'aide à la production est de 40.000 €.

Le montant maximum de l'aide à la post production est de 8.000 €.

Le montant maximum d'aide à la distribution est de 8.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

3 dates de dépôt des dossiers par an : 31 janvier, 30 avril, 15 septembre.

Contact

Organisation internationale de la Francophonie - Souad Houssein (cinéma) / Paul Coffie (télévision) - 13, quai André Citroën - 75015 Paris

Tel +33 1 44 37 33 20 /+ 33 1 44 37 32 56 – E-mail : fondsaudiovisuel@francophonie.org - Web www.francophonie.org

Le Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques (GREC)

Le GREC est une association créée en 1969 par des professionnels du CNC qui fournit une aide à la production, dans un cadre non commercial, à des premiers films de recherches, essais personnels et expérimentaux.

Critères

- Sont concernés le documentaire, la fiction et l'animation, sur pellicule et vidéo
- Les films ne doivent pas excéder 15 minutes
- Les projets doivent être présentés par les réalisateurs et ne doivent pas être liés par un contrat avec une société de production

Montant de l'aide

Le montant maximum par projet est de 16.000 €.

Date limite de dépôt de dossier

Pour 2010, les dossiers peuvent être déposés jusqu'en juin 2010 (à confirmer).

Contact

GREC - Alice Beckmann – 14, rue Alexandre Parodi -75010 Paris

Tel + 33 1 44 89 99 99 – E-mail : info@grec-info.com - Web www.grec-info.com

BritDoc Foundation

Le BritDoc est une fondation créée par Channel 4. Elle est dotée annuellement d'un fonds d'environ 500.000£ - soit environ 590.180 € - accessible aux producteurs de films documentaires afin de favoriser la circulation des films hors du territoire britannique.

Le fonds finance les étapes du développement, de la production et de la postproduction.

Critères

Les soumissionnaires doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- Production d'un ressortissant anglais quel que soit le lieu du tournage du film.
- Film tourné sur le sol anglais quelle que soit la nationalité du producteur.

Montant des aides

Développement : le financement est limité à la réalisation d'un « trailer » afin d'attirer de nouveaux partenaires financiers. Il ne couvre pas la recherche et l'aide à l'écriture. Les aides sont attribuées au cas par cas.

Production : le BritDoc peut financer entièrement des projets à hauteur de 60.000 £, soit environ 70.820 €. Elle favorise également les rencontres entre producteurs afin de permettre des coproductions.

Postproduction : le soutien varie de 10.000 £ jusqu'à 50.000 £, soit environ de 11.800 € à 59.018 €.

Contact

BritDoc - Elise McCave - P Box 60415 - London E2 6WQ

E-mail : elise@britdoc.org - Web <http://britdoc.org>

Fondation J.F Costopoulos

La Fondation a été créée en 1979 et vise à promouvoir la culture tant sur le territoire grec que sur le territoire international.

Elle s'adresse à différents secteurs d'activités :

- Santé publique
- Arts et Culture
- Patrimoine (archéologie et histoire grecque)

Critères

Pus spécifiquement dans le domaine des arts et du cinéma,

- Les aides concernent les courts métrages et les documentaires
- Les aides sont attribuées individuellement et la priorité est donnée aux étudiants d'origine grecque et aux chercheurs
- Les aides peuvent également être attribuées à des sociétés de production ou encore à des associations à but non lucratif

L'aide est décernée annuellement.

Montant de l'aide

Le montant des aides n'est pas fixe et se fait au cas par cas.

Date limite de dépôt du dossier

En 2009, les projets peuvent être déposés jusqu'au 31 octobre.

Contact

Fondation Costopoulos - Assimina E. Strongili - 9, Ploutarchou Street - 106 75
Athènes

Tel + 30 21 07 29 35 03 7 – E-mail : jfcfound@alpha.gr

Web www.costopoulosfoundation.org

Fondation Européenne de la Culture

La Fondation Européenne de la Culture accorde des subventions à des artistes et autres représentants du secteur culturel pour des projets clairement européens dans leur nature.

Le système d'attribution des subventions est réparti en 2 lignes :

La collaboration des organisations culturelles :

La subvention est accordée sur l'aspect collaboratif et la plus-value apportée par la collaboration en Europe.

Critère

Il doit s'agir d'organisations culturelles.

Montant de l'aide

Le montant maximum de l'aide est de 30.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les inscriptions sont closes pour 2009. Pour la session suivante, les dossiers peuvent être déposés jusqu'en avril 2010 (à confirmer).

Les projets artistiques qui abordent la question de la diversité culturelle en Europe :

La subvention est attribuée sur la qualité artistique, l'originalité et la pertinence européenne du projet.

Critères

Soutien ouvert aux individus ou organisations culturelles.

Montant de l'aide

Le montant maximum de l'aide est de 25.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

En 2009, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 1er septembre.

Contact

Fondation Européenne de la Culture - Kati Visser - Jan Van Goyenkade – 5, 1075 HN Amsterdam

Tel +31 20 57 33 868 – E-mail : eurocult@eurocult.org

Web www.eurocult.org

SUISSE

Fondation Charles Léopold Mayer

La Fondation Mayer pour le progrès de l'homme a été créée en 1982 par l'exécutrice testamentaire de Charles Mayer à partir du patrimoine légué par celui-ci. Elle finance, par l'attribution de dons ou de prêts, les projets qu'elle retient.

Critère

- Avoir un projet innovant qui participe aux progrès de l'homme par la science et le développement social.

Montant de l'aide

Le budget annuel est de 11 millions de francs suisses, soit environ 7.280.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les aides sont attribuées tout au long de l'année.

Contact

FPH - Chemin de Longeraie, 9 - 1006 Lausanne

Tel +41 21 342 50 10 – E-mail lausanne (@) fph.ch - Web www.fph.ch

Société Suisse des Auteurs

La Société Suisse des Auteurs est une société de gestion des droits d'auteurs. Elle réserve une partie des droits d'auteurs pour l'encouragement d'activités culturelles.

Le fonds a pour but de :

- Favoriser la création des œuvres, encourager leurs utilisations et diffusions
- Promouvoir les échanges culturels
- Participer à des actions destinées à promouvoir la culture

La SSA attribue des bourses pour le développement de film de documentaire.

Critères

- Le film doit être un long métrage documentaire destiné à la télévision ou au cinéma
- Seuls les auteurs et producteurs suisses sont concernés. La SSA envisage une modification de ses statuts qui permettra aux non résidents de postuler.

Montant de l'aide

4 bourses de 10.000 francs suisses, soit environ 6.618 € sont attribuées par an.

Date limite de dépôt du dossier

Le calendrier indicatif pour 2011 sera publié en octobre 2010 avec une date limite de dépôt en mai 2010.

Contact

SSA - Severine Mermoud - rue centrale, 12/14 - case postale 7463 - 1002 Lausanne

Tel + 41 21 313 44 55 - E-mail info@ssa.ch – Web www.ssa.ch

Fonds pour les jeunes talents

ALLEMAGNE

Fondation Robert Bosch

La Fondation Robert Bosch, fondée dans les années 1960, est majoritairement financée par l'entreprise Bosch. Très engagée dans la relation franco-allemande, elle subventionne des projets européennes dans une grande variété de domaines incluant l'art et la culture et concerne des projets tant en Allemagne qu'à l'étranger.

La Fondation soutient des initiatives visant à favoriser l'émergence de nouveaux talents dans le secteur du cinéma.

Elle attribue chaque année les Co-Production Prize pour les jeunes producteurs venant d'Allemagne et des pays de l'Europe de l'Est (y compris la Grèce et la Turquie) pour des films d'animation, documentaires et courts métrages. Le Co-Production Prize vise à faciliter la coopération entre les équipes provenant de ces pays et améliorer l'acquisition de compétences de jeunes professionnels.

Critères

- Les projets doivent être présentés par des équipes (producteurs, réalisateurs, scénaristes, cameramen) composées de nationaux des différents pays cités
 - Les membres de l'équipe doivent être âgés de 18 à 35 ans au maximum
 - Le projet doit être produit dans les pays impliqués
- 5 projets par catégories sont présélectionnés par un jury de professionnels qui remet 1 prix par catégorie.

Montant de l'aide

Le montant annuel des fonds gérés par la Fondation est d'environ 50 millions d'euros.

Le montant attribué aux projets vainqueurs du Co-Production Prize est de 70.000 € par projet.

Date limite de dépôt du dossier

Pour la session 2010, l'appel à projet a été lancé en avril 2009 et se clôturera en novembre 2009. Le calendrier de la session 2011 devrait être identique.

Contact

Robert Bosch Stiftung – Frank Albers - Heidehofstr. 31 - 70184 Stuttgart

Tel + 49 71 146 08 40 - E-mail frank.albers@bosch-stiftung.de

Web www.bosch-stiftung.de

FRANCE

Fondation Lagardère

La fondation vise à soutenir les jeunes talents et d'aider les populations fragilisées.

Les bourses sont attribuées depuis 1989 par des jurys de professionnels reconnus et soutiennent les jeunes créateurs de la culture et des médias de moins de 30 ans.

Elles permettent aux jeunes créateurs de réaliser leurs projets et servent également de tremplin à leur carrière.

Critères

- Ne pas avoir plus de 30 ans
- Avoir déjà réalisé ou écrit et diffusé un documentaire
- Proposer un documentaire à caractère social, économique, politique, scientifique ou culturel, de format court, moyen ou long.

Les candidats pré sélectionnés devront présenter leur projet au cours d'un oral.

Montant de l'aide

Le montant maximum par projet est de 25.000 €.

Date limite de dépôt de dossier

Pour la session 2010, les dossiers peuvent être déposés jusqu'en juin 2010 (à confirmer). Les bourses sont attribuées à l'automne.

Contact

Fondation Lagardère - 4, rue de Presbourg - 75781 Paris Cedex 16

Tel + 33 1 40 69 18 90 -

E-mail : fondjll@lagardere.fr - Web www.fondation-jeanluclagardere.com

Fondation Diane et Lucien Barrière

La Fondation a été créée en 1999 pour soutenir la création contemporaine. Elle aide à promouvoir l'émergence de nouveaux talents dans trois disciplines: le cinéma, le théâtre et les variétés.

La Fondation permet aux lauréats de se produire en mettant à leur disposition des scènes, cinémas ou autres établissements du Groupe Lucien Barrière en France.

Critères

- Il doit s'agir du 1^{er}, 2^{ème}, ou 3^{ème} œuvre de long métrage achevée. Il s'agit essentiellement d'œuvres de fiction mais rien n'exclut le documentaire
- Être le réalisateur-scénariste ou réalisateur-coscénariste de l'œuvre
- Présenter une œuvre francophone et/ou reconnue par le CNC comme française
- Présenter une œuvre dont la sortie sur les écrans est prévue avant la fin de l'année en cours

Montant de l'aide

Chaque année le lauréat reçoit une dotation de 8.000 €. Une dotation de 23.000 € est allouée au producteur ou distributeur du film pour sa promotion.

Date limite de dépôt du dossier

Le dossier peut être déposé jusqu'à fin novembre. Le jury se réunit en décembre et le prix est remis en janvier.

Contact

Fondation Barrière - 35 bd des capucines - 75002 Paris
Tel + 33 1 42 86 54 00 – Web www.lucienbarriere.com

Fondation Marcel Bleustein – Blanchet

Créé en 1960, la Fondation Bleustein-Blanchet pour la vocation est un organisme privé destiné à encourager les vocations et à aider les jeunes qui, faute d'appui matériel, sont freinés pour s'accomplir dans un métier choisi.

Toutes les vocations sont examinées quels que soient le domaine et le secteur d'activité, exceptés la création d'entreprise, l'aide à une association ou tout projet à caractère politique ou religieux.

Il doit s'agir d'un projet de développement, en vue de ce qui sera le futur métier du soumissionnaire.

Critères

- Avoir au moins 18 ans et au plus 30 ans
- Être Français(e) résident en France ou à l'étranger
- Être un ressortissant d'un pays de l'Union Européenne vivant en France et ayant une vocation dont il a fait la preuve par des débuts de réalisation

Montant de l'aide

Une vingtaine de bourses est attribuée, notamment dans les domaines des arts plastiques et de l'audiovisuel. Après une présélection par questionnaire, le candidat soumet un dossier de projet argumenté.

Le montant maximum par projet est de 7.700 €.

Date limite de dépôt du dossier

Pour la session 2010, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 31 mai 2010 (à confirmer).

Contact

Fondation Bleustein-Blanchet - 104, rue de Rennes - 75006 Paris
Tel+ 33 1 53 63 25 90 - E-mail secretariat@fondationvocation.org
Web www.fondationvocation.org

Fonds spécifiques à un genre

FRANCE

Fondation CNRS Image

La Fondation CNRS Images, en partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, soutient la réalisation de premier film de nature scientifique.

Elle offre différents type d'aides : Conseil, Cession d'images d'archive, Apport en industrie et en numéraire. Le projet est examiné au plan artistique et scientifique.

Critères

- Il doit s'agir de documentaires scientifiques, de programmes audiovisuels, d'émissions ou séries télévisuelles liées à la recherche
- Sont concernés les chercheurs en contact avec une société de production, ou les producteurs et réalisateurs de films scientifiques

Montant de l'aide

Le montant maximum de l'aide est de 15.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être déposés à tout moment de l'année.

Contact

CNRS Images - Céline Ferlita - 1, place Aristide Briand - 92195 Meudon cedex -
Tel + 33 1 45 07 53 04 – E-mail celine.ferlita@cnrs-bellevue.fr
Web www.cnrs.fr/cnrs-images

Maison du Film Court (MFC)

Crée en 1987, la MFC est une association qui a pour but d'aider la création de films courts. La MFC anime deux dispositifs :

Le Label MFC :

Une aide de 12.000 € est attribuée aux projets de ses adhérents qui ont atteint un stade de maturité suffisant.

L'Aide à la création de musique originale de films courts :

Elle peut être attribuée à tout projet de film court encore non tourné. Le soutien concerne l'auteur-réalisateur ou le compositeur, soit une société de production agréé par le CNC, soit une association Le montant maximum est établi au cas par cas. Le projet doit être déposé avant le tournage.

Contact

Maison du Film Court - Julien Chollat-Namy - 10 passage de Flandre - 75 019 Paris
Tel +33 1 40 34 32 44 – E-mail julien@maison-du-film-court.org
Web www.maison-du-film-court.org

Les financements alternatifs

Venant à la fois d'organismes généralistes comme des banques ou de concept plus novateurs, ces financements alternatifs représentent un nouvel entrant non négligeable pour les producteurs.

AUTRICHE

Kontakt - Le programme des arts du groupe de Banques de l'Erste

Le programme Kontakt est une plateforme liée à l'Erste Bank Group dans des régions d'Europe centrale de l'est visant à soutenir le processus de transformation sociale et culturelle dans le centre et l'est de l'Europe.

Le programme Kontakt développe ses propres partenariats incluant les institutions, artistes et autres acteurs concernés par des activités culturelles ou des projets sociaux dans l'Europe du Centre et de l'Est.

Critère

La banque offre des subventions à différents projets qui touchent le domaine de l'art, de la culture et des médias et en se basant sur des critères de qualité plus que sur des critères de format.

Le Programme Kontak de l'Erke Banque sponsorise notamment les projets suivants:

- Crossing Europe Film festival
- International Documentary Film Festival Jihlava
- Famufest
- VIENNALE - Vienna International Film Festival

Montant de l'aide

Le montant de l'aide varie en fonction du projet et se fait au cas par cas.

Date limite de dépôt du dossier

La banque attribue ses aides de manière spontanée pour les projets qui lui tiennent à cœur.

Contact

Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG - Corporate Sponsoring/OE
779 Milchgasse 1 – 1010 Vienne
E-mail kontakt@kontakt.erstebankgroup.net – Web www.kontakt.erstegroup.net

BELGIQUE

Triodos Bank

La Banque Triodos finance les entreprises et les initiatives qui aident les individus à se développer et à agir en tant que citoyens libres et responsables.

Elle finance principalement les activités qui mettent l'individu au centre de leurs intérêts, ont une plus-value culturelle, sociale ou environnementale et sont durables d'un point de vue financier.

Les demandes de crédit sont évaluées dans les domaines de :

- L'éducation
- Les soins à l'enfance
- Les soins de santé
- L'art et la culture, par exemple arts visuels, arts de la scène, centres culturels, cinéma et médias
- La philosophie de vie
- Les projets communautaires

Dans le domaine des arts, divers projets sont financés, tels que la création artistique, les compagnies théâtrales, la création graphique. Ainsi, une maison de production de films à Bruxelles ou encore le cinéma Lumière (Cinéma indépendant dans le centre de Bruges) ont trouvé des financements grâce à la Triodos Bank.

Montant de l'aide

Le montant de l'aide n'est pas fixe et se fait au cas par cas.

Date limite de dépôt du dossier

Les dossiers peuvent être déposés à tout moment de l'année.

Contact

Banque Triodos - rue Haute 139/3 - 1000 Bruxelles

Tel +32 2 548 28 52 – E-mail info@triodos.be

Web www.triodos.com

Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles

L'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC) est un établissement de crédit qui a reçu mission du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Economie et des Finances de contribuer au développement, en France, des industries culturelles, en facilitant pour ces entreprises l'accès au financement bancaire.

L'IFCIC permet aux producteurs et aux distributeurs indépendants d'emprunter pour assurer la trésorerie nécessaire à la production ou à la distribution de leurs œuvres. L'IFCIC a créé en 2004 un « Prix de la jeune société de production de cinéma indépendante ».

Critères

Sont concernés :

- Les sociétés de production et de distribution cinématographiques ou audiovisuelle, pour la production ou la distribution d'œuvres de nationalité européenne éligibles soit à l'agrément des investissements cinématographique, soit au compte de soutien à la production audiovisuelle du Centre National de la Cinématographie
- Les crédits de production destinés au financement de la fabrication d'œuvres européennes non françaises sont susceptibles, au cas par cas, de bénéficier de la garantie de l'IFCIC
- Sous certaines conditions, les crédits destinés à financer la distribution de ces œuvres peuvent être éligibles

Montant de l'aide

L'IFCIC accorde un prix dont le montant est de 10.000 €.

Date limite de dépôt du dossier

Pour le session 2010, les dossiers doivent être déposés avant décembre 2010 (à confirmer).

Contact

IFCIC - Géraldine Segond - 46, Avenue Victor Hugo - 75116 Paris

Tel + 33 1 53 64 55 63 – E-Mail segond@ifcic.fr

Web www.ifcic.fr

Touscoprod.com

Le site Internet touscoprod.com propose aux internautes de prendre des parts de coproduction à partir de 10 euros sur des films, qu'il s'agisse de long-métrage, de court-métrage, de films d'animation ou de documentaires.

A ce jour, plus de 1.500 inscrits et 60.000 € ont été réunis sur 15 films. Le site a étendu son réseau outre-Atlantique et propose une version anglaise du site ainsi que des projets étrangers.

L'approche de touscoprod est fondée sur le « constituent funding », une forme de coproduction ou financement permettant au public d'investir directement dans un projet. Le « constituent funding » prend appui sur des communautés cibles passionnées par le projet ou le sujet.

Critères

- Documentaires, série d'animation, court métrage, long métrage...
- Pour les internautes l'investissement est au minimum de 10 euros

Le site s'engage à reverser 80% des bénéfices aux internautes.

Montant de l'aide

Les producteurs indiquent sur le site à quel stade ils souhaitent être financés (développement, production, distribution) ainsi que le montant recherché.

Contact

Touscoprod - Nicolas Bailly

Tel + 33 1 48 00 98 87 – E-mail : contact@touscoprod.com

Web www.touscoprod.com

IndieGoGo

IndieGoGo est un marché virtuel où les internautes et producteurs de films indépendants se retrouvent.

Basé sur les mêmes principes que touscoprod.com, IndieGoGo propose une plateforme aux réalisateurs et producteurs en vue de réunir le financement de leur projet. IndieGoGo offre également des outils pour promouvoir le film. L'internaute ou le financeur potentiel ont la possibilité de se connecter directement avec le réalisateur et de devenir coproducteur du projet.

IndieGoGo perçoit une commission sur tous les projets qui se concrétise.

Contact

2680 Bancroft Way – Berkeley - CA 94704, Etats-Unis

E-mail : info@indiegogo.com - Web : www.indiegogo.com

GRANDE-BRETAGNE

Creative Advantage Fund

Créé en 2003 et sponsorisé par l'European Regional et l'Advantage West Midlands Development Fund, le Creative Advantage Fund s'adresse au monde créatif et innovant.

Critères

- Le fonds ne concerne que les compagnies basées dans le West Midlands
- Le projet doit avoir un rapport avec l'industrie créative télévisuelle et radiophonique
- Un business plan doit accompagner le projet

Montant de l'aide

Le montant maximum de l'aide est de 250.000£, soit environ 295.090 €.

Date limite de dépôt du dossier

Les projets peuvent être déposés à tout moment de l'année.

Contact

Advantage Creative Fund - PO Box 6613 - Kings Bromley - Burton on Trent -DE13 7ZD

Tel+ 44 1 54 34 30 5 – E-mail info@advantagecreativefund.co.uk

Web www.advantagecreativefund.co.uk

SUISSE

Alternative Bank

L'Alternative Bank propose des crédits d'encouragement destinés aux projets et entreprises dont l'activité est particulièrement respectueuse des êtres humains et de l'environnement ou dont le but est culturel ou collectif.

Celle-ci octroyer ces crédits grâce aux investisseurs qui acceptent de renoncer à tout ou partie du taux d'intérêt proposé.

Les crédits sont attribués dans 9 domaines différents :

- Energies alternatives
- Projets de femmes
- Formation et culture
- Habitat alternatif et social
- Domaine d'encouragement général
- Agriculture biologique
- Entreprises écologiques et sociales
- Coopération au développement
- Projets sociaux

Contact

Alternative Bank - rue du Petit-Chêne 38 - 1001 Lausanne

Tel +41 21 319 91 00 – E-Mail : bas-info@abs.ch

Web: www.bas.ch

**MEDIA Desk
France**

tel
e-mail

**Nathalie Chesnel
9 rue Ambroise Thomas
75009 Paris
33 (01) 47 27 12 77
info@mediafrance.eu**

**MEDIA Antenne
Grand Sud**

tel
e-mail

**Isabelle Nobio
Pole Média de la Belle de Mai
37/41 rue Guibal
13003 Marseille
33(04) 91 57 50 57
antennemediasud@regionpaca.fr**

**MEDIA Antenne
Strasbourg**

tel
e-mail

**Olivier Trusson
1, parc de l'Etoile
67076 Strasbourg
33 (03) 88 60 95 89
media@cus-strasbourg.net**

www.mediafrance.eu

*Edition 2009
Editée par Antenne MEDIA Grand Sud*

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur